

PRESIDENCE
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE
DU CONSEIL DES MINISTRES

DECRET N° 77/246 du 9 mai 1977

mettant Monsieur KOUKA-BEMBA Daniel, Médecin,
à la disposition du Ministère de la Santé et
des Affaires sociales.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 001/PCT, CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu la loi n° 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 65/44 du 12 février 1965 portant statut commun des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé Publique ;
Vu le décret n° 77/165 du 3 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;
Sur décision du Comité Militaire du Parti ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article Premier.- Monsieur KOUKA-BEMBA Daniel, Médecin, est mis à la disposition
du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

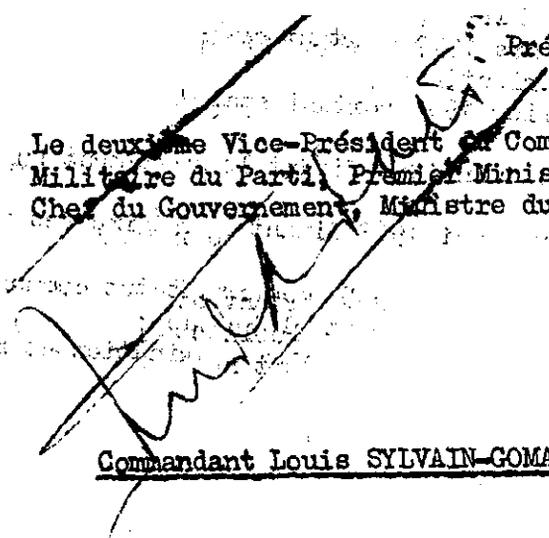
Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République
Populaire du Congo./-

.../...

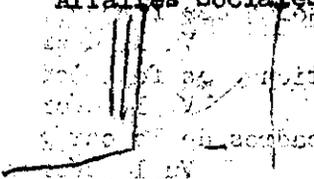
Fait à Brazzaville, le 9 mai 1977


Colonel Joachim YHOMBY-KANBO.

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :


Le deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

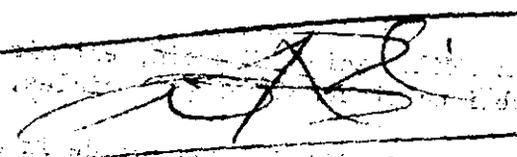
Le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales,


Médecin Commandant Abel-Durand MISSONTSA.-

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

P. le Ministre des Finances en mission,
Le Ministre Délégué auprès du Premier
Ministre, Ministre du Plan,


Alphonse MOUISSOU-POUATI


François BITA.-